

# DEETSLETTER >>

Lettre d'informations de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique



ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE

## Semaine des Métiers du Tourisme !

La 3<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Métiers du Tourisme s'est déroulée entre le **24 février et le 30 mars 2025** pour l'Hexagone et entre le **24 février et 27 avril** pour l'Outre-mer.

Comme à l'accoutumée cette édition est organisée par la DEETS en synergie avec le service de développement économique de la Préfecture, en partenariat avec l'Académie de Martinique, France Travail, Ziléa, l'UMIH, la CCI, AKTO, le RSMA, le CMT, KARIB'CULTUR, la Direction de la Mer, et le Cluster maritime de la Martinique.

La Cérémonie d'ouverture de cette troisième édition s'est effectuée sous l'égide de Mme Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée en charge du tourisme au cours d'une conférence qui a donné lieu à une remise de médaille du tourisme.

L'évènement phare de cette édition est le « Pavillon des métiers du tourisme et de la mer » qui se tiendra les **11 et 12 avril** sur l'espace **Malecon de Fort-de-France**, au cours du Village du Cacao et du Chocolat.

Retrouvez le [programme détaillé ICI!](#)



>> SUJETS <<

3<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Métiers  
du Tourisme !

Concours Devenez Inspecteur du  
Travail

Lancement d'un site web dédié à  
la prévention du risque routier  
professionnel

Aide aux employeurs qui recrutent  
en apprentissage : nouvelles règles

Prestations funéraires : détail de vos  
droits

## TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

## Concours Devenez Inspecteur du Travail



Comme chaque année les candidats pour le concours d'Inspecteur du Travail pouvaient effectuer leurs inscriptions en ligne du 3 mars au 2 avril 2025.

Pour rappel le métier d'Inspecteur du travail est accessible à une grande diversité de profils et les concours sont sans limitation d'âge :

- **Le concours externe** : pour les titulaires d'un diplôme de niveau II (Bac+3)
- **Le concours interne** : pour les fonctionnaires et agents publics justifiant de quatre années d'ancienneté
- **Le 3<sup>ème</sup> concours** pour les personnes justifiant de huit années de mandat syndical ou électif, ou d'activité professionnelle.

Le métier d'inspecteur vous intéresse et vous n'avez pas pu vous inscrire cette année ? Restez connectés et consultez le site [travail-emploi.gouv.fr](https://travail-emploi.gouv.fr).

Découvrez le métier d'inspecteur du travail [ICI](#).

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES**  
 Liberté, Égalité, Fraternité

**DEVENEZ INSPECTEUR DU TRAVAIL**  
**INSCRIPTIONS AU CONCOURS du 3 Mars au 2 Avril**

**Epreuves d'admissibilité :**  
 les 11 et 12 juin 2025

**Epreuves orales :**  
 à partir du 17 novembre 2025

Inscriptions sur :  
<https://travail-emploi.gouv.fr>

**INSCRIVEZ-VOUS au CONCOURS**

Service Communication BEETS Martinique 2025

## TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES



## Lancement d'un site web dédié à la prévention du risque routier professionnel



Le risque routier est l'une des premières causes de mortalité liées au travail en France et constitue un défi majeur pour les professionnels de la route. Pour aider les entreprises du transport routier de marchandises et du déménagement à mieux protéger leurs salariés, la Profession et ses Partenaires publics lancent un nouveau site web, offrant un accès centralisé aux pratiques et outils essentiels de prévention : [www.enroutepourlaprevention.pro](http://www.enroutepourlaprevention.pro)

Ce site s'adresse aux dirigeants, responsables RH, responsables QHSE et formateurs, leur permettant d'agir concrètement sur plusieurs leviers :

- Structurer une politique de prévention adaptée aux réalités du terrain
- Bénéficier de l'accompagnement de partenaires experts présents sur tout le territoire
- Sensibiliser les salariés à travers des outils pédagogiques dédiés
- Accéder à une bibliothèque de ressources (guides, diagnostics, supports de formation)
- Se tenir informé des actualités et événements en matière de prévention
- Des axes d'actions concrets pour réduire les risques

Pour en savoir plus, cliquez [→ ICI](#)

ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE



## Aide aux employeurs qui recrutent en apprentissage : de nouvelles règles en 2025



**Apprentissage**

**Aide aux employeurs : de nouvelles règles à partir de janvier 2025**

L'aide exceptionnelle aux entreprises recourant à l'apprentissage est reconduite en janvier 2025, avec les montants suivants :

- **6 000 €** lorsque les apprentis sont en situation de handicap, cumulables avec les autres aides spécifiques ;
- **5 000 €** pour les entreprises de moins de 250 salariés (la première année du contrat) ;
- **2 000 €** pour les entreprises de 250 salariés et plus.

L'aide concernera chaque contrat d'apprentissage conclu dès le lendemain de la publication du décret\* (courant janvier 2025) préparant à tout diplôme ou titre professionnel jusqu'au niveau master : bac +5, niveau 7 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Retrouvez la fiche pratique et l'intégralité de l'article

[→ ICI](#)

CONCURRENCE, CONSOMMATION, REPRESSION DES FRAUDES ET METROLOGIE LEGALE



## Les prestations funéraires : Vous avez droit à un devis écrit, détaillé et standardisé

Face à la perte d'un proche, il est parfois difficile pour les familles de rechercher toute l'information qui serait utile et de faire jouer efficacement la concurrence. Pour cette raison, la réglementation a renforcé les obligations relatives à l'information du consommateur. Lisez bien le contrat qui vous est présenté

### L'essentiel

Les prestations funéraires obligatoires incluent la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, la fourniture d'un cercueil avec quatre poignées, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, la plaque d'identité ainsi que l'opération d'inhumation ou de crémation, avec le cendrier cinéraire. La réalisation de prestations supplémentaires est laissée au libre choix des familles. Les entreprises de pompes funèbres doivent fournir un devis écrit, détaillé et standardisé.

Retrouvez [l'intégralité de l'article ICI](#)





Retrouvez les chiffres clés 2024 de la DEETS Martinique qui offrent un **panorama essentiel** des tendances de la population, de l'emploi, la formation, l'économie et des conditions de travail.

Il permet de faciliter la connaissance du territoire et d'éclairer les débats et réflexions, de construire et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques au plus près du territoire et au bénéfice des Martiniquais.

Découvrez les données de l'année → [CLIQUEZ ICI](#)

#### DEETS MARTINIQUE

2 AVENUE DES ARAWAKS Immeuble EOLE 1  
97200 Fort-de-France  
0596 44 20 00



Suivez notre actualité sur le site [martinique.deets.gouv.fr](http://martinique.deets.gouv.fr)

Directeur de publication – Yannick DECOMPOIS  
Conception et rédaction Service Communication DEETS Martinique – avril 2024

